

Tarif des principales opérations Bancaires des personnes physiques

Tarif en vigueur au 19 avril 2020



Vous trouverez dans cette brochure un aperçu des tarifs concernant :

1	Compte à vue	8
2	Dépôt d'épargne	14
3	Courrier	16
4	Opérations à distance	18
5	Compte à terme	22
6	Conversion des devises et opérations de change	22
7	Crédits	22
8	Paiements et encaissements	22
9	Cartes	27
10	Autres tarifications	28
11	Coffres-forts	30
12	Wealth Analysis & Planning	31

- Assurance-Compte espèces ING**
 Assurance liée à un compte à vue ou à un compte d'épargne pour couvrir le risque de décès par accident.
- Carte de débit ING**
 La carte de débit ING est le prolongement de votre compte à vue. Elle vous donne accès au ING Self'Bank et à ses nombreuses possibilités. De plus, si la carte bénéficie de la fonction de paiement et de retrait d'espèces, elle vous permet de retirer de l'argent aux distributeurs de billets et de payer vos achats dans les commerces, et ce partout en Europe. Pour retirer de l'argent en espèces, le code secret doit toujours être encodé, alors que pour certains paiements dans des commerces, la signature électronique n'est parfois plus demandée.
- Clients non-résidents**
 Il s'agit de clients qui résident à l'étranger, mais qui possèdent un compte en Belgique.
- Compte à vue Professionnel ING**
 Il s'agit d'un pack comprenant un compte à vue à usage professionnel et les services suivants : la tenue du compte, l'accès à Business'Bank, à l'ING Smart Banking et à Phone'Bank, un nombre illimité d'opérations électroniques, la fourniture de 2 cartes de débit avec service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe (une par titulaire), 12 opérations de débit manuelles par an, la mise à disposition des extraits de compte en Business'Bank.
- Compte ING go to 18**
 Le pack avec compte à vue pour les étudiants de 10 à 17 ans inclus. Les jeunes bénéficient chez ING de conditions spéciales et de nombreux avantages concrets.
- Compte service bancaire de base ING**
 La loi du 22 décembre 2017 dispose que toute personne, résidente de l'Union européenne, qui ne possède pas encore de compte et qui le demande peut ouvrir un compte de base auprès de la banque. ING propose ce service bancaire de base qui comprend l'ouverture, la tenue et la fermeture du compte, un forfait de base incluant 36 opérations manuelles de débit, l'accès à ING Self'Bank, Home'Bank, ING Smart Banking et Phone'Bank, une carte de débit ING donnant accès au service de retrait d'espèces et de paiement en Belgique et en Europe. Les extraits de compte sont disponibles via Home'Bank ou envoyés par la poste.
- Compte Vert ING**

Il s'agit d'un pack comprenant un compte à vue à usage privé, comprenant les services suivants : la tenue du compte, l'accès à Home'Bank, à ING Smart Banking et à Phone'Bank, un nombre illimité d'opérations électroniques, la fourniture de 2 cartes de débit avec service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe (une par titulaire), 12 opérations de débit manuelles par an, la mise à disposition des extraits de compte en Home'Bank.

- Date de valeur**
 La date de valeur est la date à laquelle un montant retiré cesse de produire des intérêts, ou celle à laquelle un montant versé commence à produire des intérêts.
- Home'Bank/Business'Bank**
 Home'Bank/Business'Bank vous offre la possibilité de réaliser, via Internet, la majeure partie de vos transactions bancaires (virements, domiciliations, ordres permanents, placements...) vous-même, sans vous déplacer. Vous introduisez vos transactions sur votre PC et vous les envoyez dans un environnement sécurisé à ING, où elles seront, après contrôle, exécutées immédiatement et automatiquement. Home'Bank se compose de deux modules : les services on-line et les services off-line.
- ING Card Reader**
 L'ING Card Reader lit votre carte de débit ING, qui devient votre clé d'accès à Home'Bank/Business'Bank. Cela vous permet de vous identifier et de signer vos transactions en ligne à partir de n'importe quel ordinateur connecté à Internet, partout dans le monde.
- Cartes de crédit : ING Card, Visa et MasterCard**
 Il s'agit de cartes de crédit à usage privé (ING Card, Visa Classic, Visa Gold, MasterCard Gold) ou professionnel (MasterCard Business) qui vous permettent de faire des dépenses aujourd'hui, dans certaines limites, et de les payer plus tard. L'ING Card est une carte de crédit MasterCard assortie d'une facilité de découvert (soumise à la loi relative au crédit à la consommation) facultative sur un compte ING Card et est destinée aux personnes physiques majeures agissant à des fins privées. Les cartes de crédit Visa Classic, Visa Gold (La carte Visa Gold n'est plus commercialisée) et MasterCard Gold sont des cartes de crédit sans facilité de découvert soumises à la loi relative au crédit à la consommation.
- ING Epargne Tempo**
 L'ING Epargne Tempo est un compte d'épargne réglementé électronique, libellé en euro,

destiné aux personnes souhaitant épargner uniquement de manière mensuelle par le biais d'un seul ordre permanent en euros (SEPA) d'un montant maximum de 500 EUR par mois à partir d'un compte à vue auprès d'ING Belgique. La rémunération consiste en un taux de base, augmenté le cas échéant d'une prime de fidélité attractive. Ce compte gratuit peut être ouvert pour toute personne physique majeure, disposant d'une adresse légale en Belgique et d'une adresse e-mail valable. La gestion de l'ING Epargne Tempo s'effectue exclusivement par Home'Bank et ING Smart Banking.

- **ING Global Assistance**

ING Global Assistance est un contrat d'adhésion proposé en option d'une carte de crédit ING Visa Gold ou ING MasterCard Gold. Grâce à l'ING Global Assistance, le titulaire de la carte de crédit et sa famille peuvent bénéficier à la maison et en voyage de l'assistance aux personnes et de l'assistance pour 2 voitures (maximum).

- **ING Lion Account**

ING Lion Account est un pack, comprenant différents produits dont la tenue de compte se fait uniquement via les canaux électroniques. Le package comprend : un compte à vue à usage privé pour 1 titulaire; la fourniture de 1 carte de débit avec service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe, l'accès à Home'Bank, à ING Smart Banking, aux ING Self'Bank et à Phone'Bank, la mise à disposition des extraits de compte en Home'Bank. Ce compte à vue est libellé en euro (toute somme créditée dans une devise étrangère sur un ING Lion Account sera automatiquement convertie en euro). Il peut être ouvert par toute personne physique majeure, juridiquement capable au moment de l'ouverture du compte et disposant d'une adresse e-mail à raison d'un maximum de 2 ING Lion Account par personne. S'il y a 2 titulaires, ceux-ci seront considérés comme constituant une indivision à parts égales (et aucun mandataire possible).

- **ING Lion Deposit**

- L'ING Lion Deposit est un compte d'épargne réglementé électronique, libellé en euro, destiné aux personnes ayant un horizon d'épargne de moins d'un an et qui souhaitent gérer leur épargne elles-mêmes en ligne, sans passer par l'agence. La rémunération consiste en un taux de base attractif, augmenté le cas échéant d'une prime de fidélité si les capitaux restent sur le compte pendant 12 mois consécutifs.

Ce compte gratuit peut être ouvert par toute personne physique majeure, juridiquement capable, disposant d'une adresse légale en Belgique et d'une adresse e-mail valable. La gestion de l'ING Lion Deposit s'effectue exclusivement via Home'Bank.

- **ING Smart Banking**

Cette application gratuite (disponible pour iOS et Android) vous permet de gérer vos comptes via votre appareil mobile (smartphone ou tablette), où et quand vous le souhaitez. Elle vous permet notamment de suivre les opérations de vos comptes et cartes de crédit, exécuter des virements, prendre rendez-vous avec votre personne de contact ING ou retrouver une agence.

- **Livret ING Lion Premium**

Le Livret ING Lion Premium est un compte d'épargne réglementé électronique, libellé en euro, destiné aux personnes ayant un horizon d'épargne d'un an et qui souhaitent gérer leur épargne elles-mêmes en ligne, sans passer par l'agence. La rémunération consiste en un taux de base, augmenté le cas échéant d'une prime de fidélité attractive. Le rendement est donc intéressant si les capitaux restent sur le compte pendant 12 mois consécutifs. Ce compte d'épargne gratuit peut être ouvert par toute personne physique majeure, juridiquement capable, disposant d'une adresse légale en Belgique et d'une adresse e-mail valable. La gestion du Livret ING Lion Premium s'effectue exclusivement via Home'Bank.

- **Livret Orange ING**

Le Livret Orange ING est un compte d'épargne réglementé, libellé en euro, destiné aux clients ayant un horizon d'épargne d'un an et qui gèrent généralement leur épargne via leur agence. La rémunération consiste en un taux de base, augmenté le cas échéant d'une prime de fidélité attractive. Le rendement est donc intéressant si les capitaux restent sur le compte pendant 12 mois consécutifs. L'épargne constituée reste toutefois disponible à tout moment. Le client bénéficie en outre de l'ensemble des services offerts en agence.

- **Livret Vert ING**

Le Livret Vert ING est un compte d'épargne réglementé classique, libellé en euro, destiné aux personnes ayant un horizon d'épargne de moins d'un an et qui gèrent généralement leur épargne via leur agence. La rémunération consiste en un taux de base, augmenté le cas échéant d'une prime de fidélité si les capitaux restent sur le compte pendant

12 mois consécutifs. L'épargne constituée est disponible partout et à tout moment. Ce compte s'adresse aux clients souhaitant bénéficier d'un intérêt, même si l'argent reste moins d'un an en compte. Le client bénéficie en outre de l'ensemble des services offerts en agence relativement à ce compte (retraits d'espèces, versements...).

- **Phone'Bank**

Phone'Bank vous permet de demander des informations concernant votre situation financière et nos produits. Vous suivez les instructions et entrez en contact avec un interlocuteur ING. Ceux-ci sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 8 h à 22 h, et le samedi, de 9 h à 17 h.

- **ING Self'Bank**

ING Self'Bank est une agence automatique. Vous y trouverez un ou plusieurs distributeurs avec écran, clavier et lecteur de cartes. Au ING Self'Bank, vous pouvez retirer ou déposer de l'argent, consulter le solde de vos comptes et effectuer vous-même un grand nombre d'opérations de gestion journalière, des consultations et des simulations. Les ING Self'Bank sont ouverts de 5 h à 23 h 30, 7 jours sur 7.

- **Taxes**

Nos tarifs sont exprimés en euros et comprennent la TVA de 21 %. La TVA n'est pas due sur les montants suivis d'un *.

Une taxe est due lors de l'établissement de chaque décompte d'intérêts (« taxe sur écrits bancaires », anciennement appelée « droit de timbre »), qui s'élève à 0,15 euros conformément à l'article 8 du Code des droits et taxes diverses. Le précompte mobilier (actuellement de 15 %) est exonéré pour les dépôts en comptes d'épargne réglementés jusqu'à 990 euros d'intérêts (par contribuable, personne physique, pour l'exercice d'imposition 2021 revenus 2020). Pour rappel, un contribuable soumis à l'impôt des personnes physiques est contraint par la loi d'indiquer dans sa déclaration d'impôts annuelle le montant total des intérêts de ses comptes d'épargne réglementés, tant chez ING qu'auprès des autres banques, qui dépasse la limite d'exonération et sur lequel aucun précompte mobilier n'a encore été prélevé.

- **Zone SEPA**

SEPA signifie Single Euro Payments Area ou espace unique de paiements en euros. C'est un espace commun au sein duquel les particuliers et les entreprises peuvent effectuer des paiements selon les mêmes règles. Liste de pays: Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Norvège, Islande, Monaco, Liechtenstein, Suisse, San Marino.

Vous avez des questions au sujet de nos conditions ? Vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur nos produits et services ? Nos collaborateurs en agence se feront un plaisir de vous aider. Vous pouvez également prendre contact avec ING Info au 02 464 60 02, du lundi au vendredi, de 8 à 22 h, et le samedi, de 9 à 17 h. Pour plus d'informations sur nos conditions générales, veuillez consulter le Règlement Général des Opérations, le Règlement Spécial des Opérations de Paiement, ainsi que les autres règlements particuliers.

Fixation du moment du débit de certains frais et cotisations : Les frais et cotisations annuels suivants sont débités annuellement de manière anticipée le 1er jour ouvrable du mois de janvier avec date de valeur le dernier jour ouvrable du mois de décembre de l'année civile écoulée, ou, en cas de souscription au service pendant l'année, 30 jours calendrier après la date de souscription, et ce au prorata des mois civils d'adhésion au service concerné (le mois de la date de souscription étant exclu) : - Forfait annuel des packs (tenue de compte et services compris) (cfr point 1.1 et 10.2 du tarif) - Cotisation annuelle pour la fourniture d'une carte de débit ING (cfr point 1.6 du tarif) - Loyer annuel des coffres-forts (cfr point 11 du tarif) - Prime annuelle de l'Assurance-compte espèces ING* (cfr point 1.7, 2.5 et 10.2 du tarif). Pour ce service la prime annuelle est due pour l'année civile entière concernée.

Les frais suivants sont débités annuellement le dernier jour ouvrable du mois de décembre de l'année civile écoulée d'utilisation du service ou de l'exécution de l'opération concernée (ou, au plus tard, le jour ouvrable suivant) et ce, en cas de souscription au service repris sous a) ou b) ou c) en cours d'année, au prorata des mois civils d'adhésion au service (le mois de la date de souscription étant exclu des frais) :

a) Les frais de mise à disposition dans l'agence du courrier (extraits de compte) pour non-résidents (cfr point 3 du tarif)

b) Les frais liés à Wealth Analysis & Planning – gestion de société civile (cfr point 12 du tarif)

c) Les frais d'envoi du courrier (extraits de compte) (cfr point 3 du tarif)

d) Les opérations de débit manuelles pour le Compte Vert ING, le Compte à vue Professionnel ING et l'ING Lion Account (cfr point 1.2. du tarif) La cotisation annuelle de la carte de crédit (cfr point 1.6 du tarif), ajout d'un second titulaire pour le Lion Account* (cfr point 1.1 du tarif), du Module Home'Bank Offline (cfr point 4 du tarif) et de l'Option Premium pour les services Business'Bank (cfr point 4 du tarif) est débitée de manière anticipée : - le 1er jour ouvrable du mois civil qui suit la date de souscription au

service (le mois de la date de souscription étant exclu de la cotisation, sauf pour la cotisation de la carte de crédit pour laquelle le mois concerné est inclus) et - par la suite, le 1er jour ouvrable du mois civil qui suit chaque date anniversaire de souscription au service.

• **Débit de frais liés aux retraits :**

Les frais liés aux retraits d'espèces en euros par carte de débit dans la zone SEPA (cfr point 1.2 du tarif) sont débités pour le ING Lion Account, le lendemain du retrait.

Les frais liés aux retraits d'espèces dans une autre devise et/ou en dehors de la zone SEPA par carte de débit (cfr point 9.2 du tarif) sont débités du compte associé conjointement avec le montant retiré, soit, en principe, endéans les 3 jours ouvrables bancaires suivant le retrait (le délai exacte peut varier en fonction du fournisseur étranger du service).

Les frais liés aux retraits d'espèces par carte de crédit (cfr point 9.2 du tarif) sont débités du compte associé conjointement avec le montant retiré, soit, en principe, le 9ème jour (ou, au plus tard le jour ouvrable bancaire suivant) qui suit la date de clôture des opérations pour l'établissement du relevé mensuel des dépenses, cette date de clôture étant :

- Pour une carte de crédit MasterCard: le 7ème jour calendrier du mois.
- Pour une carte de crédit ING Card : le 19ème jour calendrier du mois.
- Pour une carte de crédit Visa : le 27ème jour calendrier du mois.

Les tarifs repris dans cette brochure concernent des produits et services offerts par ING Belgique, ci-après dénommée ING (sauf indication contraires). Ils sont exprimés en euros.

1. Compte à vue

	10-18 ans Compte ING go to 18	ING Lion Account	Compte Vert ING	Compte à vue Professionnel ING
1.1 Pack et services généraux				
Forfait annuel pour le pack (tenue de compte et services compris dans le pack)	0	0	44,00 ¹	50,00 ¹
– Tenue de compte	0	0	15,00 ¹ *	17,00 ¹ *
– Services compris	0	0	29,00 ¹	33,00 ¹
	Incluant :	Incluant :	Incluant :	Incluant :
	- 1 titulaire	- 1 titulaire	- Un nombre illimité de titulaires	- Un nombre illimité de titulaires
	- La fourniture d'1 carte de débit ING avec accès à ING Self'Bank et avec service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe	- La fourniture d'1 carte de débit ING avec accès à ING Self'Bank et avec service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe	- La fourniture de 2 cartes de débit ING (max. 1 par titulaire) avec accès à ING Self'Bank et avec service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe	- La fourniture de 2 cartes de débit ING (max. 1 par titulaire) avec accès à ING Self'Bank et avec service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe
	- La fourniture d'une carte de débit ING de remplacement en cas de vol ou de perte de la carte de débit (voir point 1.6)	- Les retraits d'espèces en euros par carte de débit au ING Self'Bank ou à un distributeur de billets ING Belgique	- La fourniture d'1 carte de débit ING de remplacement par an en cas de vol ou de perte de la carte de débit (voir point 1.6)	- La fourniture d'1 carte de débit ING de remplacement par an en cas de vol ou de perte de la carte de débit (voir point 1.6)
	- Les retraits d'espèces en euros par carte de débit aux distributeurs de billets en zone SEPA	- L'accès Home'Bank, ING Smart Banking et Phone'Bank	- 12 opérations de débit manuelles (voir point 1.2 Services - Opérations de débit manuelles)	- 12 opérations de débit manuelles (voir point 1.2 Services - Opérations de débit manuelles)
	- L'accès Home'Bank, ING Smart Banking et Phone'Bank	- Les extraits de compte via Home'Bank	- Les retraits d'espèces en euros par carte de débit aux distributeurs de billets en zone SEPA	- Les retraits d'espèces en euros par carte de débit aux distributeurs de billets en zone SEPA
	- Les extraits de compte via Home'Bank	- Un nombre illimité d'opérations de paiements électroniques suivantes:	- L'accès Home'Bank, ING Smart Banking et Phone'Bank	- L'accès Business'Bank, ING Smart Banking et Phone'Bank
	- Un nombre illimité d'opérations de paiements électroniques suivantes:	> Paiement en euros par carte de débit ING (zone SEPA)	- Les extraits de compte via Home'Bank	- Les extraits de compte via Business'Bank
	> Paiement en euros par carte de débit ING (zone SEPA)	> Virement en euros (SEPA) par Self'Bank, Home'Bank ou ING Smart Banking	- Un nombre illimité d'opérations de paiements électroniques suivantes:	- Un nombre illimité d'opérations de paiements électroniques suivantes:
	> Virement en euros (SEPA) par Self'Bank, Home'Bank ou ING Smart Banking	> Domiciliation en euros (SEPA) (en tant que débiteur)	> Paiement en euros par carte de débit ING (zone SEPA)	> Paiement en euros par carte de débit ING (zone SEPA)
	> Domiciliation en euros (SEPA) (en tant que débiteur)	> Ordre permanent en euros (SEPA)	> Virement en euros (SEPA) par Self'Bank, Home'Bank ou ING Smart Banking	> Virement en euros (SEPA) par Self'Bank, Home'Bank ou ING Smart Banking
	> Ordre permanent en euros (SEPA)		> Domiciliation en euros (SEPA) (en tant que débiteur)	> Domiciliation en euros (SEPA) (en tant que débiteur)
			> Ordre permanent en euros (SEPA)	> Ordre permanent en euros (SEPA)
Autres services				
– Forfait annuel second titulaire	Pas d'application	10,00 - incluant les services compris dans le pack de l'ING Lion Account	0	0
– Ouverture de compte	0	0	0	0
– Fermeture de compte	0	0	0	0

¹ Clients non-résidents domiciliés en dehors de l'Union Européenne : 100* euros par an (tenue de compte 10* euros, services inclus 90* euros, sauf la première année : tenue de compte 10* euros, services inclus 20* euros).

* TVA non due..

	10-18 ans Compte ING go to 18	ING Lion Account	Compte Vert ING	Compte à vue Professionnel ING
--	----------------------------------	------------------	-----------------	--------------------------------

1.2 Opérations

Retrait d'espèces en euros ou en devise en zone SEPA par carte de débit ING aux guichets automatiques¹

- Au ING Self'Bank ou à un distributeur de billets ING Belgique	0	0	0	0
- À un distributeur de billets non ING Belgique	0	0,50	0	0

Opérations de débit manuelles

			À partir de la 13 ^e opération :	À partir de la 13 ^e opération :
- Paiement par chèque	0	Not applicable	1,00	1,00
- Retrait d'espèces en euros au guichet d'une banque dans la zone SEPA ¹ :	0	Not applicable	0	0
> Dans une agence ING Belgique sans ING Self'Bank	0	Not applicable	1,00	1,00
> Dans une agence ING Belgique avec ING Self'Bank	0	0,50	0	0
> Dans une agence d'une autre banque	0	2,00	1,00	1,00
- Virement en euros (SEPA) papier standard (formulaire rose partiellement pré-imprimé)	0	2,00	1,00	1,00
- Virement en euros (SEPA) au guichet ^{2,3}				

Autres opérations

- Modification, effectuée au guichet, des services suivants: activation de Maestro hors de l'Union Européenne ou modification de la limite de la carte de débit ou de crédit ING	0	5,00	0	0
--	---	------	---	---

1.3 Taux créditeur, par an

- Taux créditeur, par an ⁴	0%	0%	0%	0%
---------------------------------------	----	----	----	----

1.4 Taux débiteur, par an

- Dépassement non autorisé (solde débiteur, sans crédit accordé) ⁵	Non autorisé (12,50%)	Non autorisé (12,50%)	Non autorisé (12,50%)	Non autorisé (19,20%) ⁶
---	-----------------------	-----------------------	-----------------------	------------------------------------

¹ Tarifs pour l'utilisation à l'étranger voir section 9. Cartes

² Paiement manuel exécuté par un collaborateur ING (tarif dès la première opération) : + 9,68 euros

³ Coût supplémentaire pour les virements hors zone SEPA ou en devises voir section 8.4 Virements internationaux 4 Clients non résidents hors UE : sur l'avoir moyen dépassant 6.250 €.

⁵ En outre, des frais de lettres de rappel seront applicables. Voir point 10.5 pour plus de détails.

⁶ Ce taux concerne tous les dépassements non autorisés sur les comptes professionnels..

	10-18 ans Compte ING go to 18	ING Lion Account	Compte Vert ING	Compte à vue Professionnel ING
1.5 Date de valeur				
- Paiements	} Valeur du jour	} Valeur du jour	} Valeur du jour	} Valeur du jour
- Retraits d'espèces et versements				
1.6 Cartes, par an				
Fourniture d'une carte de débit ING				
- Accès à Self'Bank	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
- Service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
- Fourniture d'une carte de débit supplémentaire	10,00	10,00	10,00	10,00
- Fourniture d'une carte de débit de remplacement (suite à une perte ou un vol)	Inclus	9,99	1 carte de débit incluse par an, 9,99 à partir de la 2ème	1 carte de débit incluse par an, 9,99 à partir de la 2 ^{ème}
- Fourniture d'une carte de débit "Carte temporaire ING", à utiliser jusqu'à réception de la carte de débit définitive	Inclus	9,00	Incluse	Incluse
Fourniture d'une carte de crédit ING Card, Visa et MasterCard				
- ING Card ¹	Pas d'application	22,00*	22,00*	Pas d'application
> pour les clients entre 18 et 25 ans	Pas d'application	10,00*	10,00*	Pas d'application
- Visa Classic	Pas d'application	22,00*	22,00*	Pas d'application
> pour les clients entre 18 et 25 ans	Pas d'application	10,00*	10,00*	Pas d'application
- Visa Gold ² /MasterCard Gold	Pas d'application	48,00*	48,00*	Pas d'application
+ en option : ING Global Assistance ³	Pas d'application	+ 159,00*	+ 159,00*	Pas d'application
+ en option : ING Assistance ³	Pas d'application	+ 139,30*	+ 139,30*	Pas d'application
- MasterCard Business	Pas d'application	22,00*	Pas d'application	22,00*
1.7 Assurance, par an				
- Assurance-Compte espèces ING ³	4,80*	Pas d'application	4,80*	4,80*

¹ L'ING Card est une carte de crédit MasterCard assortie d'une facilité de découvert facultative sur un Compte ING Card. La carte de crédit ING Card peut être souscrite sans ouvrir un compte à vue. L'ouverture, la gestion et la clôture du compte ING Card sont gratuites.

² Cette carte de crédit n'est plus commercialisée.

³ Cette assurance n'est plus commercialisée.

* TVA non due.

2. Dépôt d'épargne

	ING Epargne Tempo	ING Lion Deposit	Livret ING Lion Premium	Livret Vert ING	Livret Orange ING
2.1 Frais de gestion					
- Ouverture, fermeture, tenue de compte	0	0	0	0	0
2.2 Opérations					
Opérations électroniques					
- Retrait d'espèces et versement au Self'Bank ¹	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	0 ¹	0 ¹
- Virement électronique en euros (SEPA)					
-par ING self bank1	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	0 ¹	0 ¹
-par ING Smart Banking	0	0	0	0	0
-par Home'Bank/Business' Bank	0	0	0	0	0
Opérations manuelles					
- Retrait d'espèces et versement au guichet	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	0	0
- Virement en euros (SEPA) effectué au guichet vers un compte ING	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	0	0
2.3 Taux créditeur, par an					
- Taux de base	} Voir taux affichés en agence, sur www.ing.be , en Home'Bank	} Voir taux affichés en agence, sur www.ing.be , en Home'Bank	} Voir taux affichés en agence, sur www.ing.be , en Home'Bank	} Voir taux affichés en agence, sur www.ing.be , en Home'Bank	} Voir taux affichés en agence, sur www.ing.be , en Home'Bank
- Prime de fidélité ²					
2.4 Date de valeur³					
- Versement	Au plus tard le lendemain Le jour même	Au plus tard le lendemain Le jour même	Au plus tard le lendemain Le jour même	Au plus tard le lendemain Le jour même	Au plus tard le lendemain Le jour même
- Retrait d'espèces					
2.5 Assurance, par an					
- Assurance-Compte espèces ING ⁴	4,80*	4,80*	4,80*	4,80*	4,80*

¹ Uniquement d'application si le client dispose d'une carte de débit liée à un compte à vue ING. Aucune carte de débit n'est toutefois liée au Livret Vert ING, ou au Livret Orange ING.

² La prime de fidélité est octroyée pour les montants qui restent placés durant 12 mois consécutifs. La période de fidélité prend cours au plus tard le premier jour calendrier qui suit le jour calendrier de l'inscription des capitaux ou qui suit le jour calendrier du terme de la période de fidélité précédente.

³ La date de valeur est la date à laquelle un montant retiré cesse de produire des intérêts ou à laquelle un montant versé commence à produire des intérêts.

⁴ Cette assurance n'est plus commercialisée.

* TVA non due.

3. Courrier

	10-18 ans Compte ING go to 18	ING Lion Account	Compte Vert ING	Compte à vue Professionnel ING
Extraits de compte (journaliers, hebdomadaires, mensuels)				
- À disposition en Home'Bank/Business'Bank	0 (pas disponible en Business'Bank)	0	0	0
- Envoyés par la poste	Frais de port	5,00*/an + frais de port	5,00*/an + frais de port	5,00*/an + frais de port
- À disposition dans l'agence pour non-résidents (c/o guichet/boîte aux lettres)	50,00* EUR/an	Pas d'application	50,00*/an	50,00*/an

	ING Epargne Tempo	ING Lion Deposit	Livret ING Lion Premium	Livret Vert ING	Livret Orange ING
Extraits de compte (journaliers, hebdomadaires, mensuels)					
- À disposition en Home'Bank/Business'Bank	0	0	0	0	0
- Envoyés par la poste	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	5,00*/an + frais de port	5,00*/an + frais de port
- À disposition dans l'agence pour non-résidents (c/o guichet/boîte aux lettres)	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	0	0

* TVA non due

4. Opérations à distance

	10-18 ans Compte ING go to 18	ING Lion Account	Compte Vert ING	Compte à vue Professionnel ING
Self'Bank				
– Accès et utilisation (voir 1.2)	Inclus avec la carte de débit ING	Inclus avec la carte de débit ING	Inclus avec la carte de débit ING	Inclus avec la carte de débit ING
Home'Bank				
– Accès et utilisation (voir 1.2)	Inclus	Inclus	Inclus	Pas d'application
– Accès à Internet : à charge du client				
– ING Card Reader	0 ¹	0 ¹	0 ¹	Pas d'application
– ING Connectable Card Reader	42,35 ²	42,35 ²	42,35 ²	Pas d'application
– Module Home'Bank Offline, par an	72,60	72,60	72,60	Pas d'application
ING Smart Banking				
– Accès et utilisation (voir 1.2) ³	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
– Accès à Internet : à charge du client				
Business'Bank				
– Accès et utilisation (voir 1.2)	Pas d'application	Inclus ⁴	Pas d'application	Inclus
– Accès à Internet : à charge du client				
– ING Card Reader	Pas d'application	0 ¹	Pas d'application	0 ¹
– ING Connectable Card Reader	Pas d'application	42,35 ²	Pas d'application	42,35 ²
– Option, par an				
> Privalis	Pas d'application	0 ⁴	Pas d'application	0 ⁴
> Premium	Pas d'application	60,50 ⁴	Pas d'application	60,50
– Module Home'Bank Offline, par an	Pas d'application	72,60	Pas d'application	72,60
– ING Multi Mandate, abonnement, par mois	Pas d'application	18,03	Pas d'application	18,03
Phone'Bank				
– Accès et utilisation (voir 1.2)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
– Communication téléphonique : à charge du client				

¹ Vous pouvez recevoir gratuitement jusqu'à 2 ING Card Reader par an. Tout ING Card Reader supplémentaire coûte 25 euros.

² Votre ING Connectable Card Reader coûte 42,35 euros. Le premier ING Connectable Card Reader est gratuit si vous avez choisi l'option Business'Bank Premium.

³ Le client doit aussi disposer d'un abonnement Home'Bank/Business'Bank (également gratuit), afin de pouvoir utiliser ING Smart Banking. ⁴ ING Lion Account à usage professionnel.

⁴ ING Multi Mandate comprend une capacité de stockage de 20 Go pour le téléchargement de documents en pièce jointe à vos transactions, comptes ou dossiers. ING facturera 1,20 euros par Go par mois de capacité de stockage supplémentaire utilisée.

	ING Epargne Tempo	ING Lion Deposit	Livret ING Lion Premium	Livret Vert ING	Livret Orange ING
Self'Bank					
- Accès et utilisation (voir 2.2)	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	Inclus	Inclus
Home'Bank/Business'Bank					
- Accès et utilisation (voir 2.2)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
- Accès à Internet : à charge du client					
- ING Card Reader	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹	0 ¹
- ING Connectable Card Reader	42,35 ²	42,35 ²	42,35 ²	42,35 ²	42,35 ²
- Module Home'Bank Offline, par an	72,60	72,60	72,60	72,60	72,60
ING Smart Banking					
- Accès et utilisation (voir 2.2) ³	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
- Accès à Internet : à charge du client					
Phone'Bank					
- Accès et utilisation (voir 2.2)	Pas d'application	Pas d'application	Pas d'application	Inclus	Inclus
- Communication téléphonique : à charge du client					

¹ Vous pouvez recevoir gratuitement jusqu'à 2 ING Card Reader par an. Tout ING Card Reader supplémentaire coûte 25 euros.

² Votre ING Connectable Card Reader coûte 42,35 euros. Le premier ING Connectable Card Reader est gratuit si vous avez choisi l'option Business'Bank Premium.

³ Le client doit aussi disposer d'un abonnement Home'Bank/Business'Bank (également gratuit), afin de pouvoir utiliser ING Smart Banking. ⁴ ING Lion Account à usage professionnel.

5. Compte à terme (en ce compris Prêt-citoyen thématique ING¹)

EUR

- Taux : voir taux affichés en agence et disponibles auprès du guichet de l'agence
- Gestion du compte

0

6. Conversion des devises et opérations de change

La marge standard prise sur des conversions de devises et des opérations de change est de 3 %. Les cours utilisés pour la conversion de devises lors de paiements ou lors d'opérations de change sont basés sur les cotation en vigueur sur le marché international. Les cours sont disponibles en Home'Bank/Business'Bank, au Self'Bank et sur demande en agence.

7. Crédits

1. Crédits hypothécaires : le prospectus et le tarif sont disponibles en agence et sur ing.be.
2. Crédits à la consommation : la feuille des tarifs est disponible en agence et sur ing.be.

8. Paiements et encaissements

Définitions :

- **Zone SEPA** Voir rubrique « Définitions » p.5
- **L'Espace Economique Européen (EEE)** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, , Slovaquie, Slovénie, Suède, Norvège, Islande, Liechtenstein.
- **Devises EEE** : Euro (EUR), lev bulgare (BGN), kuna croate (HRK), couronne tchèque (CZK), couronne danoise (DKK), forint hongrois (HUF), zloty polonais (PLN), leu roumain (RON), couronne suédoise (SEK), couronne islandaise (ISK), franc suisse (CHF), couronne norvégienne (NOK), livre sterling britannique (GBP).
- **IBAN** : International Bank Account Number (IBAN) est un standard international des numéros de compte bancaires utilisé pour les paiements en euros (SEPA) et, si d'application, pour les paiements internationaux. L'IBAN comprend au maximum 34 caractères alphanumériques et a une longueur fixe dans chaque pays. Il se compose d'un code pays (2 lettres), d'un nombre de contrôle (2 chiffres) et d'un numéro de compte national (complété pour certains pays).
- **BIC** : Bank Identifier Code. C'est un code international (l'adresse SWIFT) qui permet une identification unique de chaque banque. Le BIC compte 8 ou 11 caractères alphanumériques et est composé d'un code bancaire (4 caractères), d'un code pays (2 lettres), d'un code de lieu (2 caractères), et peut être complété, pour certaines banques, d'un code d'agence (3 caractères).
- **Instruction sur les frais BEN/SHA/OUR** :
 - **Shared Cost (SHA – coûts partagés)** : le donneur d'ordre paie les frais calculés par sa banque; les frais portés en compte par la banque du bénéficiaire sont à charge du bénéficiaire;
 - **Our Cost (OUR – coûts pour le donneur d'ordre)** : le donneur d'ordre paie les frais calculés par sa banque et les frais calculés par la banque du bénéficiaire;
 - **Beneficiary Cost (BEN – coûts pour le bénéficiaire)** : le donneur d'ordre ne paie pas de frais. Tant les frais de la banque du donneur d'ordre que les frais de la banque du bénéficiaire sont à charge du bénéficiaire.
- **Straight Through Processing (STP)** :
 - **Pour les virements en euros (SEPA)** : paiement électronique qui mentionne les numéros de compte corrects (IBAN) du donneur d'ordre et du bénéficiaire, le BIC (adresse Swift) de la banque du bénéficiaire ainsi que le nom du bénéficiaire. La mention du BIC est optionnelle mais est conseillée pour les paiements vers une banque qui est dans un pays en dehors de l'EEE.

- **Pour les paiements internationaux** : paiement électronique qui mentionne les numéros de compte corrects (IBAN) du donneur d'ordre et du bénéficiaire, le BIC (adresse Swift) de la banque du bénéficiaire ainsi que le nom et l'adresse complète du bénéficiaire.

- **Principe du montant complet** : le montant complet doit être transféré sur le compte du bénéficiaire. Les frais éventuellement applicables sont débités de manière distincte par la banque. Ce principe s'applique aux virements en euros (SEPA) et aux paiements dans une autre devise d'un Etat membre européen exécuté au sein de l'Espace Economique Européen (EEE).
- **PSD II : Payment Services Directive II** : (Deuxième) directive sur les services de paiement. Cette directive – transposée, entre autres, dans le code de droit économique belge – s'applique aux paiements, quelle que soit la devise,
 - entre deux comptes tenus auprès de prestataires de services de paiement (ex. banques) établis au sein de l'Espace Economique Européen (EEE) ;
 - entre le compte d'un prestataire de services de paiement établi au sein de l'EEE et le compte d'un prestataire de services de paiement établi en dehors de l'EEE (avec quelques exceptions).
- **Date valeur** : La date valeur est la date à laquelle un montant retiré cesse de produire des intérêts ou celle à laquelle un montant versé commence à produire des intérêts.
- **Paiement SEPA** : Concerne tous les paiements en euros dont le compte du donneur d'ordre et celui du bénéficiaire sont tenus dans un des pays de la zone SEPA. Le paiement répond aux caractéristiques suivantes:
 - Le format du compte est l'IBAN
 - Le partage des frais contient l'instruction SHA
 - Le principe du 'montant complet' s'applique
 - La mention du BIC est optionnelle; elle est conseillée pour les paiements vers une banque établie dans un pays en dehors de l'EEE.
- **Les transactions SEPA** :
 - **Le virement en euros (SEPA)** est un virement qui répond aux caractéristiques suivantes :
 - les fonds parviennent sur le compte du bénéficiaire le jour-même.
 - si la transaction est exécutée après 14h30, les fonds parviennent sur le compte du bénéficiaire au plus tard le jour ouvrable bancaire suivant.
 - **Le virement instantané en euros (SEPA)** ou paiement instantané: est un virement qui répond aux caractéristiques suivantes :
 - disponible pour les paiements effectués vers d'autres banques participantes en Belgique.
 - le virement est exécuté en 5 secondes maximum.
 - **L'ordre permanent en euros (SEPA)** est un virement récurrent automatique (c'est-à-dire un virement régulier, sur instruction du client, d'un montant fixe du compte du client vers un autre compte).
 - **La domiciliation en euros (SEPA)** est un accord entre deux parties (= un mandat de domiciliation) qui permet au bénéficiaire de la créance (= le créancier) d'initier le débit du compte du payeur (= le débiteur).

¹ Les Prêts-citoyens thématiques ING sont ouverts en application de la loi du 26 décembre 2013 relative aux prêts-citoyens thématiques et les dispositions de cette loi y sont applicables.

8.1 Virements en euros (SEPA) EUR

- Virement en euro vers ou en provenance d'un compte tenu dans la zone SEPA, y compris la Belgique 0
- Virement manuel exécuté par un collaborateur ING¹ 9,68

8.2 Virements instantanés en euros (SEPA) EUR

- Virement instantané en euros (SEPA) depuis ING Smart Banking ou Home'Bank 0
- Virement instantané en euros (SEPA) depuis Business'Bank ou Telelink 6,05

8.3 Domiciliations en euros (SEPA) EUR

- **Débitéur**
 - Domiciliation en euros (SEPA) 0
 - Demande injustifiée de remboursement 72,60
 - Demande d'une copie d'un mandat de domiciliation 36,30
- **Créancier**
 - - Encaissement par domiciliation en euros (SEPA)
 - > schéma Core 0,06 (avec un min. de 3,00 par batch)
 - > schéma B2B 0,08 (avec un min. de 3,00 par batch)
 - Demande de remboursement d'une transaction non autorisée (non justifiable par le créancier) 72,60
 - Confirmation d'activation de mandat 0

8.4 Virements internationaux EUR

La tarification d'un virement international se compose:

1. D'une commission de paiement ING,
2. De frais divers ING,
3. De frais de conversion de devise ING (le cas échéant),
4. De frais appliqués par la (les) banque(s) correspondante(s).

La facturation de la commission de paiement ING et des frais appliqués par la (les) banque(s) correspondante(s) dépendra de l'instruction donnée pour la facturation des frais (BEN, SHA ou OUR) :

Instruction ²	Virement international sortant	Virement international entrant
SHA	La commission de paiement et frais ING	La commission de paiement et frais ING
OUR	La commission de paiement et frais ING + les frais des banques correspondantes	Pas de frais pour le client ING
BEN	Pas de frais pour le client ING. ING déduit automatiquement la commission de paiement ING du montant transféré.	La commission de paiement ING. Les frais des banques correspondantes auront déjà été déduits du montant entrant.

¹ Tarifé dès la première opération.

² Pour les virements en euros SEPA et pour les paiements internationaux sortants, quelle que soit la devise, exécutés au sein de l'espace économique Européen, seule la mention SHA est acceptée. Si une autre instruction a été donnée, elle sera automatiquement changée en SHA.

1. Commission de paiement

La commission de paiement s'applique à tout virement vers, ou exécuté depuis un compte ING Belgique. Le montant varie selon le pays de provenance ou de destination, et la devise

Virement en	Vers / depuis	EUR
- Euro (EUR)	Un compte hors de la zone SEPA : 0,121 % du montant	Min 12,10 Max 121,00
- Couronne Suédoise (SEK), Leu roumain (RON)	- Un autre compte ING Belgique (transfert interne) - Un compte au sein de l'EEE	0
	- Reste du monde : 0,121 % du montant	Min 12,10 Max 121,00
- Autre devise	- Un compte ING Belgique (transfert interne) - Un compte belge pour une contre-valeur inférieure à 50.000 EUR - Un compte belge pour une contre-valeur supérieure à 50.000 EUR - Reste du monde : 0,121 % du montant	0 9,68 10,89 Min 12,10 Max 121,00

2. Frais divers

Les frais divers ne s'appliquent qu'à certains cas particuliers :

- Virement manuel via une agence 9,68
- Traitement « Urgent » (sur demande) 6,05
- Virement « non-STP » (voir 8. Définition) 9,68

3 Frais de conversion de devise

Dans le cadre d'un virement international avec achat ou vente de devise, un taux de change sera défini au moment de l'exécution de la transaction et appliqué à ce dernier. Des frais sont pris par ING pour cette opération – la marge standard est de 3%¹.

4. Frais des banques correspondantes pour les virements sortants avec instruction « OUR »

- Aruba, Bonaire, Curaçao, États-Unis, Maroc, Saba, Saint-Eustache, Saint-Martin ² , Suriname	} 10,89
- Australie, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chine, Égypte, Hong Kong, Île Maurice, Jordanie, Liban, Malaisie, Namibie, Nouvelle-Zélande, Pérou, Philippines, Russie, Serbie, Ukraine, Vietnam, Yémen	} 18,15
- Afrique du Sud, Albanie, Angola, Biélorussie, Botswana, Brésil, Burundi, Corée du Sud, Côte-d'Ivoire, Émirats arabes unis, Guernesey, Île de Man, Inde, Indonésie, Israël, Jamaïque, Jersey, Macédoine, Monténégro, Mozambique, Oman, Pakistan, Réunion, Singapour, Sri Lanka, Taïwan, Tanzanie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Uruguay	} 30,25
- Afghanistan, Algérie, Anguilla, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Bahamas, Bahreïn, Barbade, Bermudes, Brunei, Cameroun, Chili, Équateur, Gabon, Ghana, Guinée, Japon, Îles Caïman, Îles Turques-et-Caïques, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Macao, Madagascar, Maldives, Moldavie, Népal, Nigéria, Nouvelle-Calédonie, Ouganda, Paraguay, Puerto Rico, Qatar, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Swaziland, Tchad, Trinité-et-Tobago, Zambie et le reste du monde ³	} 60,50

¹ Plus d'informations sur les taux de change sont disponibles au chapitre « 6. Conversion des devises et opérations de change ».

² La partie néerlandaise.

³ Les virements à destination des pays suivants ne sont pas acceptés : Syrie, Iran, Cuba, Corée du Nord et Soudan du Nord.

8.5 Autres services soumis à un tarif spécifique EUR

- Retour de fonds ¹	18,15
• Annulation, modification, recherche, frais d'expédition pour livraison	
- message SWIFT en mode express recherche, en mode express ² , attestation de paiement	90,75
- Opérations des 12 derniers mois	
- Opérations plus anciennes	
- Défaut de provision en compte	7,26
- Copie de documents divers	18,15

8.6 Chèques EUR

Chèques domestiques

- Chèques circulaires : encaissement en espèces	6,00
- Émission de chèques bancaires, par chèque	12,00
- Remise à l'encaissement de chèques domestiques, par chèque	2,00

Chèques internationaux

- Chèques tirés sur un compte ING en Belgique, émis à l'étranger :	
- Commission de paiement : 0,121% du montant	min. 12,10 max. 121,00
- Commission de traitement, par chèque	14,00
- Chèques tirés sur un compte en dehors de la Belgique, déposés sur un compte ING en Belgique	
- Commission de paiement : 0,121% du montant	min. 12,10 max. 121,00
- Commission de traitement, par chèque	9,68
- Frais d'expédition	6,53
- Frais du correspondant ³	min. 6,05

Tarifs divers pour chèques domestiques et internationaux

- Opposition sur un chèque	50,00
- Copie d'un chèque	30,00
- Défaut de provision en compte pour un chèque	7,26
- Frais d'expédition	6,53

8.7 Bons de Greffe⁴ EUR

- Commande carnet de 25 :	
- Tarif standard	45,07
- Tarif Privalis	10,89

¹ Tant pour des comptes de résidents que pour des comptes de non-résidents

² Frais du correspondant étranger (variables) non inclus.

³ Le tarif diffère selon le correspondant et le pays.

⁴ Émission en Belgique uniquement.

9. Cartes

9.1 Fourniture de cartes EUR

- Fourniture d'une carte de débit ING supplémentaire (pas inclus dans le pack du compte)	10,00
- Remplacement d'une carte de débit ING, de dépôt ING ou de crédit ING perdue/volée (pas inclus dans le pack du compte) ¹	9,99
- Échange d'une carte de débit ING, de dépôt ING ou de crédit ING défectueuse	Gratuit
- Fourniture d'une carte de dépôt ING supplémentaire ²	12,10
- Fourniture d'une carte de débit "Carte temporaire ING", à utiliser jusqu'à réception de la carte de débit définitive ³	9,00
- Envoi d'une carte par courrier normal dans les pays suivants : Allemagne, Andorre, Autriche, Australie, Belgique, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Etats Unis d'Amérique, Finlande, France, Grande-Bretagne, Gibraltar, Grèce, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Malte, Pays-Bas, Norvège, Nouvelle Zélande, Portugal, Suède et Suisse.	Gratuit
- Envoi d'une carte à une adresse autre que l'adresse légale ou l'adresse de contact du client ou si la carte est envoyée à d'autres pays que ceux dans la liste ci-dessus, la tarification pour l'envoi est celle du courrier recommandé :	
- Fourniture d'une carte de débit/crédit* par courrier recommandé zone SEPA	25,00
- Fourniture d'une carte de débit/crédit* par courrier recommandé hors zone SEPA	50,00

9.2 Utilisation des cartes % du montant EUR

Pour toutes les opérations⁴

• Par carte de débit ING		
- Marge de change pour les opérations dans une autre devise ⁵	3,90%	
• Par carte de crédit ING Card, MasterCard ING ou Visa ING		
- Marge de change pour les opérations dans une autre devise ⁵	2,00%*	

Retraits d'espèces en euro ou en devise aux guichets automatiques

• Par carte de débit ING		
- Retrait d'espèces en zone SEPA voir 1.2 Opérations		
- Retrait d'espèces hors zone SEPA	0,3025%	4,24
- Retrait d'espèces par carte de crédit ING Card, MasterCard ING ou Visa ING	1,00%*	6,00*

Retraits d'espèces en euro ou en devise aux guichets d'une banque

- Retrait d'espèces en euros ou en devises par carte de crédit ING Card, MasterCard ING ou Visa ING (pas possible dans une agence ING)	1,00%*	8,00*
--	--------	-------

Païement en euro ou en devise dans le commerce

• Par carte de débit ING		
- Paiement dans la zone SEPA		Gratuit
- Paiement hors zone SEPA		0,61
- Par carte de crédit ING Card, MasterCard ING ou Visa ING		Gratuit

¹ Le remplacement de la première carte de paiement ING en cas de vol ou de perte est inclus pour le Compte Vert ING ; pour le compte Vert 18 - 25 ans (plus commercialisé depuis le 01/01/2016) et le compte à vue Professionnel ING. Il est toujours gratuit pour le compte go to 18.

² voir aussi point 10.3.

³ Inclusive dans le compte vert ING, le compte à vue Professionnel ING, le compte Vert ING 18 - 25 ans (plus commercialisé depuis le 01/01/2016) et le compte ING go to 18.

⁴ Cumulable avec les autres frais mentionnés sous ce point 9.2

⁵ Taux de change Maestro/Visa/ Mastercard : taux de change de la banque centrale européenne le jour de la réception de la transaction pour les devises suivantes: AUD, BGN, CAD, CHF, CZK, DKK, GBP, HUF, JPY, LTL, NOK, NZD, PLN, RON, RUB, SEK, TRY, USD et ZAR. Pour les autres devises le cours de change de Visa/Mastercard sont d'application. Les taux de change de la banque centrale européenne, de Visa et de Mastercard peuvent être consultés sur ing.be/cartedevises.

* TVA non due.

10. Autres tarifications

10.1 Compte service bancaire de base ING EUR

Forfait annuel pour le pack (tenue de compte et services compris dans le pack)	15,17 ¹
- Tenue de compte	13,17 ^{1*}
- Services compris :	2,00 ¹
- 1 titulaire	
- La fourniture d'1 carte de débit ING avec l'accès à Self'Bank et avec le service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe	
- Retrait d'espèces en euros dans un espace "self bank" ou à un distributeur de billets dans la zone SEPA avec une carte de débit ING ²	
- L'accès Home'Bank, ING Smart Banking et Phone'Bank	
- Extraits de compte via Home'Bank ou par courrier postal	
- Un nombre illimité d'opérations de paiement électroniques suivantes:	
> Paiement en euros par carte de débit ING (zone SEPA)	
> Virement en euros (SEPA) par Self'Bank, Home'Bank ou ING Smart Banking	
> Domiciliation en euros (SEPA) (en tant que débiteur)	
> Ordre permanent en euros (SEPA)	
- 36 opérations de débit manuelles (voir ci-dessous Opérations de débit manuelles)	

Autres services

- Forfait annuel second titulaire	Pas d'application
- Ouverture de compte	0
- Fermeture de compte	0

Opérations de débit manuelles À partir de la 37^e opération :

- Paiement par chèque	1,00
- Retrait d'espèces au guichet :	
> Dans une agence sans Self'Bank	0
> Dans une agence avec Self'Bank	1,00
- Virement en euros (SEPA) papier standard (formulaire rose partiellement pré-imprimé)	1,00
- Virement au guichet ^{3,4}	1,00

Autres opérations

- Modification, effectuée au guichet, des services liés à la carte de débit ING (activation de Maestro hors de l'Union européenne ou modification de la limite de la carte)	0
- Les taux créditeurs et débiteurs et les frais liés aux opérations à distance sont identiques à ceux du Compte Vert ING	0

¹ Clients non-résidents domiciliés en dehors de l'Union Européenne : 74,37* euros par an (tenue de compte 24,79* euros, services inclus 49,58* euros).

² Tarifs pour l'utilisation à l'étranger voir section 9. Cartes

³ Paiement manuel exécuté par un collaborateur ING (tarif dès la première opération) : + 9,68 euros

⁴ Coût supplémentaire pour les virements hors zone SEPA ou en devises voir section 8.4 Virements internationaux

* TVA non due

10.2 Compte Vert ING 18 - 25 ans EUR (plus commercialisé depuis le 01/01/2016)

Forfait annuel pour le pack (tenue de compte et services compris dans le pack)	0
• Les taux créditeurs et débiteurs, les services compris et les autres frais liés au compte sont identiques à ceux du Compte Vert ING	0

10.3 Services soumis à un tarif spécifique EUR

Versements

- Versements complexes ¹	7,26
- Remise ² de pièces de monnaie en euro au guichet	0
- à partir du 4 ^e sac, par an	4,00/sac
- associations caritatives (ayant un compte ING))	0
• Service Dépôt Self'Bank	
- Avec la carte de débit ING (nombre illimité de versements)	0
- Avec une carte de dépôt ING	
> forfait annuel (nombre de versements illimité)	108,90
> forfait annuel par carte de dépôt ING	12,10

10.4 Bancontact et Terminaux EUR

Les tarifs sont disponibles dans la brochure "Tarif des principales opérations bancaires des personnes morales" au point 4 (Bancontact et Terminaux) et sur www.ing.be/merchantservices

10.5 Tarifs divers EUR

Dossiers succession

- Droit de dossier ³	151,25
- Transmission de dossier à la suite d'une enquête visée à l'art. 100 du Code des droits de succession (Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne) ainsi qu'aux art. 3.13.1.3.1, §1-§6-§7 et art. 3.13.1.2.5, al. 3 du Code flamand de la Fiscalité « Vlaamse Codex Fiscaliteit » - (Région flamande).	151,25
- Inventaire coffre-fort	30,25

Délivrance d'attestations

- Attestations qui peuvent être demandées via Business'Bank et Telelink Online (excepté les « attestations experts comptables et réviseurs d'entreprises »)	0
- Tarif maximum par attestation	181,50

¹ Versements répétitifs dont le traitement prend beaucoup de temps, ce qui peut par conséquent occasionner des files d'attente en agence.

² Possible uniquement via un sac adéquat fourni par ING, maximum 10 kg/sac.

³ Ne s'applique pas quand le défunt était âgé de moins de 18 ans au moment du décès..

Recherches

Tarif maximum par heure et par préposé affecté aux recherches 60,50

Duplicata extraits de compte, par 12 mois 30,001

Frais de lettres de rappel, liés à un dépassement non autorisé sur un compte à usage privé² ou professionnel (solde débiteur sans crédit accordé ou au-delà du crédit accordé)

- Lettre simple 7,50 + frais postaux (+ TVA)²
- Lettre recommandée 7,50 + frais postaux (+ TVA)²

Frais de dossier d'un contrat Escrow Account standard (3 versions existantes) 1 .815 euros à l'ouverture

Frais de dossier d'un contrat Escrow Account "sur mesure" : 181,50 par heure de travail prestée par un membre du personnel ING

Frais liés aux comptes dormants

- Recherche des titulaires de comptes dormants (consultation du Registre National des personnes physiques et/ou de la Banque-Carrefour de la sécurité sociale, envoi des lettres simples et/ou recommandées, suivi et gestion) 10% de la totalité des avoirs des comptes dormants ou de leur contre-valeur (devises, titres) au moment du début des recherches avec un maximum de 200 euros/personne.

11. Coffres-forts

EUR

Le loyer du coffre est composé d'un montant fixe (50,00 euros) et d'un montant par dm³ (2 euro/dm³). Le montant total est plafonné à 500 euros.

Exemples: loyer annuel pour:

Safe of 11 cm H, 31 cm L, 50 cm P (17 dm ³)	84,00
Safe of 20 cm H, 30 cm L, 50 cm P (30 dm ³)	110,00
Safe of 30 cm H, 30 cm L, 50 cm P (45 dm ³)	140,00
Safe of 20 cm H, 60 cm L, 50 cm P (60 dm ³)	170,00

Autres services

- Assurance du contenu : comprise dans le loyer 0
- Fracture d'un coffre à la suite de la perte de la clé, à partir de 302,50
- Recherche du code secret, à partir de 151,25
- Frais administratifs pour fracture d'un coffre ou recherche du code secret 60,50
- Déplacement d'un technicien sans intervention (vu l'absence du client) pour la fracture d'un coffre ou la recherche du code secret. 121,00

¹ Prix pour une période de 12 mois consécutifs.

² 21 % de TVA à ajouter sur le montant total, en cas de compte sans crédit accordé. Maximum un envoi par mois sera compté pour un compte à usage privé avec crédit accordé.

12. Wealth Analysis & Planning

12.1 Société civile EUR

Formation & conversion

- Sur la base de statuts standard ING 500 par opération
- Sur la base de statuts sur mesure 750 par opération

Gestion

- Sur la base de statuts standard ING 300 par an
- Sur la base de statuts sur mesure 750 par an

12.2 Donation EUR

Donation simple

200 par opération

- Hors planning financier/pas de mineurs/pas de non-résidents
- S'il y a 2 donateurs : seulement des époux ou des cohabitants
- Une clause ou une combinaison des clauses suivantes :
 - Clause de droit de retour conventionnel
 - Avance sur héritage
 - Rente viagère
 - Intervention du conjoint non donateur
 - Révocation d'une donation à charge de rente viagère

Donation complexe (toute donation qui n'est pas simple) 300 par opération

12.3 Plan financier EUR

1.500 par plan

12.4 Calcul de la succession avec simulation des différents scénarios EUR

200 par calcul

12.5 Question juridique/fiscale EUR

(temps de traitement : max. 3 heures) 300 par question

12.6 Accompagnement chez des conseillers externes/ un notaire/un avocat EUR

(max. 3 heures) 300 par prestation

12.7 Intervention comme tiers créancier dans le cadre d'une donation, y compris la rédaction de l'acte de gage EUR

300 par opération

Autres dépliants ou brochures tarifaires à votre disposition :

- Tarif des principales opérations bancaires des personnes morales
- Tarif des crédits documentaires, encaissements documentaires et lettres de change internationales et garanties
- Tarif des principales opérations sur valeurs mobilières
- Document d'information tarifaire - Compte Vert ING
- Document d'information tarifaire - Compte Vert ING 18 - 25 ans (plus commercialisé depuis le 01/01/2016)
- Document d'information tarifaire - ING Lion Account
- Document d'information tarifaire - Compte ING go to 18
- Document d'information tarifaire - Compte service bancaire de base ING
- Tarifs des crédits à la consommation

Le présent tarif ne vaut pas offre de contracter.

1. Les relations entre la banque et son client étant basées sur la confiance réciproque, ING se réserve toujours le droit de ne pas contracter.
2. ING se réserve le droit de modifier ses tarifs dans le respect des dispositions légales et réglementaires. À ce moment, une nouvelle brochure, datée, sera publiée. Veuillez vérifier que vous disposez bien de la brochure la plus récente.
3. Les tarifs mentionnés dans les dépliants et brochures sont des tarifs de base. Il peut y être dérogé par une convention spéciale conclue entre vous et ING dans le cas d'opérations importantes ou de situations particulières.
4. Les assurances présentées dans le présent tarif vous sont proposées par : Intermédiaire d'assurances : ING Belgique SA, courtier en assurances, inscrit à la FSMA sous le numéro de code 12381A. Siège social : Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles RPM Bruxelles - TVA BE 0403.200.393 - www.ing.be - BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE45 3109 1560 2789. Assureur : NN Insurance Belgium SA, prêteur en crédit hypothécaire agréé par la FSMA et entreprise d'assurances, agréée par la BNB sous le numéro 2550 pour les Branches 1a, 2, 21, 22, 23, 25, 26. Siège social : Avenue Fonsny, 38 - B-1060 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0890.270.057 - BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE28 3100 7627 4220.
5. L'ING Global Assistance est un contrat d'adhésion par lequel le titulaire d'une carte de crédit ING Visa Gold ou d'une carte de crédit ING MasterCard Gold adhère contre paiement au contrat d'assurance conclu par ING Belgique avec Inter Partner Assistance SA (compagnie d'assurance agréée sous le numéro de code 0487, avenue Louise 166, Boîte 1, B-1050 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0415.591.055 – BIC : BBRUBEBB – IBAN : BE66 3630 8057 8243). En sa qualité d'assuré, le titulaire d'une carte de crédit ING Visa Gold ou d'une carte de crédit ING MasterCard Gold bénéficie de la couverture acquise en vertu du contrat d'assurance précité. Le descriptif de la couverture est indiqué dans les conditions générales d'une carte de crédit ING Visa Gold ou d'une carte de crédit ING MasterCard Gold disponible sur ing.be ou dans les agences ING. For any additional information or complaints, please contact your branch or ING's Complaint Management service. Address: ING Complaint Management – Cours Saint Michel 60, B-1040 Brussels – E-mail address: complaints@ing.be – Phone: 02 547 61 02 – Fax: 02 547 83 20.

Pour une information complémentaire ou une plainte éventuelle, vous pouvez prendre contact avec votre agence ou avec le service Complaint Management d'ING. Adresse : ING Complaint Management – Cours Saint-Michel 60, B-1040 Bruxelles – E-mail : plaintes@ing.be – Tél. : 02 547 61 02 – Fax : 02 547 83 20.

ING Belgique S.A. • Banque/Prêteur • Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles • RPM Bruxelles • TVA BE 0403.200.393 • BIC : BBRUBEBB • IBAN : BE45 3109 1560 2789. Courtier en assurances inscrit à la FSMA sous le n° 12381A • www.ing.be • Éditeur responsable : Philippe Wallez • Cours Saint-Michel 60, B-1040 Bruxelles • Z45067F • 09/19

